



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE CHER

- ÉDITION 2020 -

ÉDITORIAL

L'année 2020, singulière à bien des égards, a été profondément marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19. Aussi, ce rapport d'activités retrace les actions conduites par l'État et les temps forts de cette année 2020 qui marquera durablement l'ensemble des services de l'État au même titre que tous les citoyens.

La crise sanitaire a bouleversé l'activité des services de l'État. Cette épidémie nous a contraint à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'inventivité pour repenser collectivement nos manières de travailler et d'interagir ensemble.



Alors que tous les secteurs socio-économiques étaient ébranlés par la crise sanitaire, les services de l'État se sont pleinement mobilisés aux côtés de leurs partenaires institutionnels (communes, EPCI, conseil départemental, chambres consulaires) pour garantir la continuité de la vie de la nation et assurer le maintien des activités essentielles de la Nation. Ceci a été possible grâce au déploiement à l'échelle nationale du télétravail, de la visioconférence et de l'audioconférence.

Je voudrais ici souligner la forte mobilisation de tous les fonctionnaires et leur implication sans faille qui ont permis de répondre aux nombreuses sollicitations mais également de gérer les exigences de la crise.

Au plus fort de cette crise, l'État a joué un rôle central pour protéger la population. Il a organisé le dépistage, l'isolement, la prise en charge des personnes malades et l'hébergement temporaire des personnes vulnérables. Il a garanti le respect des gestes barrière, a veillé à l'approvisionnement en masques et a encadré les prix des gels et solutions hydroalcooliques. Il a mis en œuvre les mesures destinées à limiter les contaminations sur les lieux de travail.

En dépit de ce contexte, de nombreuses actions ont été engagées dans le département en 2020 aux côtés des collectivités.

L'État est resté mobilisé pour rendre notre territoire plus résilient face à la crise : organisation d'exercices de sécurité civile, dispositions de prévention des inondations et des feux de forêt ont été modernisés, prévention et lutte contre la délinquance ont été renforcées afin de protéger les plus vulnérables et renforcer la sécurité de tous nos concitoyens.

Par ailleurs, l'État a renforcé la cohésion sociale et territoriale dans le département. En lien étroit avec les parlementaires, les maires, les présidents d'EPCI, les conseillers départementaux et régionaux, les services déconcentrés de l'État ont conduit des actions concrètes visant à favoriser l'inclusion dans les quartiers et à redonner confiance en l'avenir et à renforcer l'attractivité des territoires en soutenant les projets de revitalisation.

Désormais, nous devons poursuivre nos efforts et continuer à soutenir les plus vulnérables et les entreprises les plus durement touchées par les mesures de restrictions imposées pour lutter contre le virus.

Le plan de relance, dont ont pu bénéficier des particuliers, des associations, des entreprises, des collectivités territoriales et des services de l'État, doit permettre de préparer l'avenir grâce à un engagement plein et entier dans la transition écologique en renforçant la résistance et la compétitivité de notre tissu industriel et économique et en investissant pour favoriser la cohésion sociale et territoriale.

La détermination, l'énergie et le dévouement de l'ensemble des agents de l'État permettront de relever ces défis d'ampleur.

Jean-Christophe BOUVIER

Préfet du Cher

Les événements marquants de l'année 2020

8 janvier

Premières inaugurations
France services du Cher,
à Aubigny-sur-Nère et Sancoins.



11 mars

Première cérémonie d'hommage
aux victimes du terrorisme.



20 mai

Mise en place d'un dispositif
d'accompagnement et
d'hébergement des personnes
testées positives au Covid-19.



JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

MAI

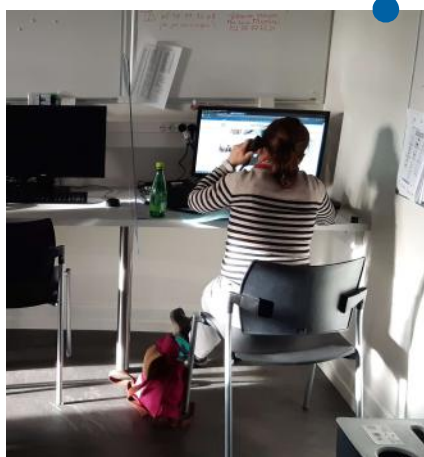
JUIN

17 mars
1er confinement

11 mai
Fin du 1er confinement



20 février
Prise de fonction de
Jean-Christophe BOUVIER,
préfet du Cher.



avril
Cellule d'information
du public.



4 juin
Visite de présentation
de la banque alimentaire du Cher.

14 juillet

Cérémonie de la fête nationale en format restreint à Bourges.



8 septembre

Visite de l'entreprise Pillivuyt, à Mehun-sur-Yèvre.



25 novembre

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



17 octobre 2020
Couvre-feu

15 décembre 2020
Fin du 2nd confinement

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

30 octobre
2nd confinement

27 décembre
Campagne de vaccination



25 août

Opération de dépistage Covid-19, place Étienne Dolet à Bourges.



8 octobre

Visite de Roxana MARACINEANU, Ministre des sports, au CREPS de Bourges.



31 décembre

Visite des personnels des services de l'État mobilisés pour la Saint Sylvestre.

L'ACTION DE L'ÉTAT EN 2020



**L'ÉTAT PROTÈGE LES
PERSONNES ET LES BIENS**

**L'ÉTAT SOUTIENT L'EMPLOI
ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**



**L'ÉTAT GARANTIT
LA COHÉSION SOCIALE**

**L'ÉTAT ACCOMPAGNE ET
MODERNISE LES TERRITOIRES**



Protéger les personnes et les biens



Sécurité publique

Un rôle clé pendant la crise sanitaire



Les forces de sécurité intérieure ont été fortement mobilisées par la crise sanitaire : appuis et conseils aux particuliers, contacts avec les entreprises.

- 241 839 contrôles ont été effectués

Au centre d'opérations et de renseignement de la Gendarmerie Nationale :

- ▶ 85 772 appels téléphoniques ont été reçus ;
- ▶ 148 appels par jour (en moyenne) ;
- ▶ 10 509 interventions, soit environ 12 % des appels reçus.

Au Centre d'information et de commandement de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) :

- ▶ 41 200 appels ont été reçus ;
- ▶ Ces appels ont généré 9 298 interventions, soit 22,5 % des appels ;
- ▶ Le nombre d'interventions a augmenté de manière conséquente : plus de 1000 interventions cette année par rapport à 2020.

Baisse globale du niveau de délinquance

- ↘ 24 % des atteintes aux biens
- ↘ 11 % des atteintes à l'intégrité physique
- ↘ 8,5 % des violences intrafamiliales constatées
- ↘ 17,14 % du harcèlement sexuel et des autres types d'agressions sexuelles



Les faits de délinquance ont diminué de **19,68 %**, pour **1 902** faits en 2020 contre **2368** en 2019.

Un comité local de sécurité et de prévention de la délinquance a également été mis en place en 2020 à Bourges afin de lutter contre toutes les formes de violences. Des représentants de la mairie de Bourges, du bureau de la sécurité intérieure, de la police nationale, de la police municipale, les SPIP, le SCJE et l'association d'aide aux victimes se réunissent ainsi mensuellement.

**Les infractions liées aux stupéfiants affichent une baisse de 15,6%
238 infractions contre 282 en 2020**



L'année 2020 a permis de créer, au sein de l'EDSR, une équipe d'investigation des flux routiers (EIFR) qui a renforcé l'action judiciaire de la gendarmerie du Cher, en mettant en application la coordination inter-services (Police, Douanes, DREAL, ...). 556 pieds et 9 kilos de résine de cannabis ont ainsi pu être saisis chez des particuliers dans le cadre d'enquêtes judiciaires incidentes.



Le dispositif de gestion de l'évènement



Le dispositif de gestion de l'évènement, un outil d'amélioration des interventions

La gendarmerie du Cher a mis en place un dispositif de gestion de l'évènement (DGE) en décembre 2020, qui vise à prendre à son compte 60 % des interventions et ce, 24h/24 7j/7, afin de renforcer la capacité opérationnelle de l'ensemble de la gendarmerie et notamment sa présence externe, dans des conditions optimales de sécurité et de protection.

DEMETER : cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole



- ▶ 627 contacts ont été établis avec les agriculteurs du territoire
- ▶ 14 consultations de sûreté ont eu lieu
- ▶ 3 conseils à l'installation de vidéo protection se sont déroulés.

Le réseau « Agriculteurs vigilants », issu d'une convention de participation citoyenne, poursuit son plein déploiement pour renforcer le dispositif global de prévention, dans la profondeur des territoires.

La sécurité intérieure

Assises territoriales de la sécurité intérieure

Citoyens, professionnels de la sécurité et élus locaux ont été invités à enrichir le débat et à apporter leur contribution autour du futur livre blanc de la sécurité intérieure. Réunis durant le mois de janvier 2020 au sein de la Préfecture, chaque acteur a pu réfléchir autour de trois axes majeurs :

- Organisation territoriale des forces de sécurité,
- Partenariat et continuum de sécurité,
- Sécurité et nouvelles technologies ; Ville intelligente dans sa dimension "sécurité".

Lancement de la Cellule de Lutte contre l'Islamisme et le Repli communautaire

La CLIR a pour mission de cartographier et d'établir un diagnostic de l'état de la radicalisation sur l'ensemble du département, coordonner l'action et partager les informations récoltées, contrôler et suivre les infractions constatées et enfin proposer une réponse adéquate.

Ayant pour socle les valeurs et principes de la République, cette cellule opérationnelle vient compléter la cellule d'évaluation et la cellule de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles (CPRAF).

Le bureau de la sécurité civile

Exercices de gestion de crise

5

exercices de gestion de
crise réalisés

54

demandes d'intervention
des démineurs du centre
de Versailles

Un exercice civilo-militaire (SAR - Search And Rescue) de recherche d'un aéronef disparu a été organisé le 29 septembre 2020 par l'Armée de l'Air (ARCC LYON - Aeronautical Rescue Coordination Center) avec la participation de l'ADRASEC (association des radio-amateurs au service de la sécurité civile).

Déminage

Suite à une alerte à la bombe le 29 septembre 2020 au tribunal de commerce de Bourges, le quartier a été entièrement bouclé pendant 6 heures et les 600 élèves du collège Littré ont dû être confinés. Il s'agissait, fort heureusement, d'une fausse alerte.

Crise de la Covid-19

La Cellule d'Information du Public (CIP) a été activée en mars, puis de nouveau en octobre. Les agents volontaires de la Préfecture et des directions départementales interministérielles ont été sollicités pour pouvoir répondre aux interrogations des usagers. De plus, une cellule d'appui à l'isolement a été mise en place, dès le mois de mai, composée d'agents volontaires de la préfecture et de bénévoles des associations agréées de sécurité civile (notamment la Croix Rouge et l'Ordre de Malte). Le bureau de la sécurité intérieure et la direction de la citoyenneté ont été particulièrement sollicités dans la gestion du Covid.

Service départemental d'incendie et de secours



Répartition des interventions par types

Secours aux personnes	83 %
Incendies	7 %
Accidents de la circulation	5 %
Opérations diverses	4 %
Risques technologiques et naturels	1 %

1 000 transports de victimes « COVID » réalisés par les sapeurs-pompiers du Cher

Pérennisation du volontariat

Actions de porte-à-porte sur Blet et Brinon-sur-Sauldre afin de convier les riverains à rencontrer les pompiers lors des réunions publiques. Ces rencontres et échanges auprès des citoyens ont motivé 8 nouvelles recrues à s'engager.

43 conventions de disponibilité ont été signées et 15 nouveaux employeurs conventionnés.

Sécurité routière



Les deux périodes de confinement ainsi que l'instauration d'un couvre-feu se sont traduits par

une réduction notable de la circulation routière et, in fine, par le plus faible nombre de tués enregistré sur une année sur les routes du département avec 12 décès (contre 21 en 2019).

	2019	2020
Accidents corporels	167	153
Tués	21	12
Blessés	208	195
dont hospitalisés	97	94

L'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) a mis en œuvre un dispositif innovant, le contrat opérationnel de sécurité des mobilités (COSM) permettant à cette unité initialement orientée vers la sécurité routière, de développer son action dans les 4 fonctions de la police de sécurité du quotidien : le contact (patrouilles en motos vertes et tout terrain dans les territoires), la prévention (sécurisation des transports en commun routiers et ferroviaires) et investigation routière et intervention.

Depuis le 1er décembre 2020, un nouvel outil de lutte contre les vitesses excessives a été mis en œuvre dans le département : le contrôle par radars embarqués dans des véhicules dont la conduite est externalisée.

Afin de pallier l'interruption des examens de permis de conduire pendant le premier confinement, la DDT a réalisé 107 examens B supplémentaires.

2397 suspensions de permis de conduire dont 56 % liés à l'usage de stupéfiants.

Au cœur de la pandémie

Dans la région, les premiers cas possibles de COVID ont été détectés le 25 janvier 2020. Le 4 mars 2020 sera la date du 1^{er} cas confirmé en région. L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire a été mobilisée, en mode gestion de crise, sur de nombreuses missions :

- ▶ Réponse aux questions des usagers,
- ▶ Contact tracing,
- ▶ Investigation et suivi des clusters en collectivités
- ▶ Organisation de dépistages collectifs
- ▶ Mise en place d'une plateforme d'appel
- ▶ Mise en place d'une plateforme logistique pour la gestion et la distribution des équipements de protection individuelle
- ▶ Impulsion et suivi des doctrines nationales en établissements sanitaires et médico-sociaux,
- ▶ Coordination des partenaires locaux.



ptes des personnes



Sur le champ sanitaire : hospitalier et ambulatoire

- Ouverture de la Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP) du Prado à Bourges et validation de nouveaux projets de santé (MSP de Charost satellite de St Florent sur Cher, Établissement de Santé Pluridisciplinaire (ESP) de Baugy),
 - Validation du projet de santé de la Communauté professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Berry Vierzon Sologne et signature des ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) pour les CPTS Berry Vierzon Sologne et de l'Est du Cher,
 - Accompagnement et soutien financier de structures en difficultés (MSP ISOA 18, MSP de Sancoins), nécessitant une aide au démarrage (MSP du Prado) ou un financement d'équipements de télémédecine (MSP de Levet),

Risques pour l'environnement

Eau potable



- ▶ 1 728 prélèvements
- ▶ Environ 90 % des ouvrages donnant accès à l'eau sont sécurisés par un dispositif anti-intrusion
- ▶ 63 % de la population bénéficie d'une solution de secours en cas de défaillance du système d'alimentation en eau potable qui la dessert habituellement
- ▶ 78 % de la population du Cher est alimentée en eau par un captage qui bénéficie de périmètres de protection.

Eaux de loisirs



243
Prélèvements en
piscine



40
Prélèvements en
baignade



8
Visites techniques en
eaux de loisirs



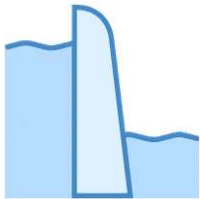
Étiage

20 arrêtés préfectoraux liés à la gestion de l'étiage ont été pris

Les 1^{ères} restrictions des usages de l'eau ont été prises dès le 9 juillet et ont été levées le 31 octobre.

191 communes ont exprimé une demande de reconnaissance au titre du phénomène « sécheresse / réhydratation des sol » pour la sécheresse subie en 2019 et **139** suite à l'épisode de sécheresse 2020.

Contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques SCSOH



- ▶ **2** inspections sur des barrages de classe B (3 000 à 30 000 personnes protégées),
- ▶ **1** inspection sur un système d'endiguement de classe C (inférieur à 3 000 personnes protégées)
- ▶ **1** instruction d'étude de dangers pour un barrage de classe B.

Risques technologiques et sécurité industrielle

- Sites « Seveso »

Le département du Cher compte 6 établissements "Seveso seuil haut" et 3 "Seveso seuil bas". Parmi eux, les sites Nexter Munitions de Bourges ou de La Chapelle-Saint-Ursin, celui de MBDA France dans la commune du Subdray ou encore celui d'Axéreal de Moulins-sur-Yèvre.

- Signature de l'ASS (*Aire de Surveillance Spéciale*) du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Belleville-sur-Loire avec les 3 départements limitrophes.

- Validation du PPP (*Plan de protection particulier*) du CNPE de Belleville le 20 septembre 2020.

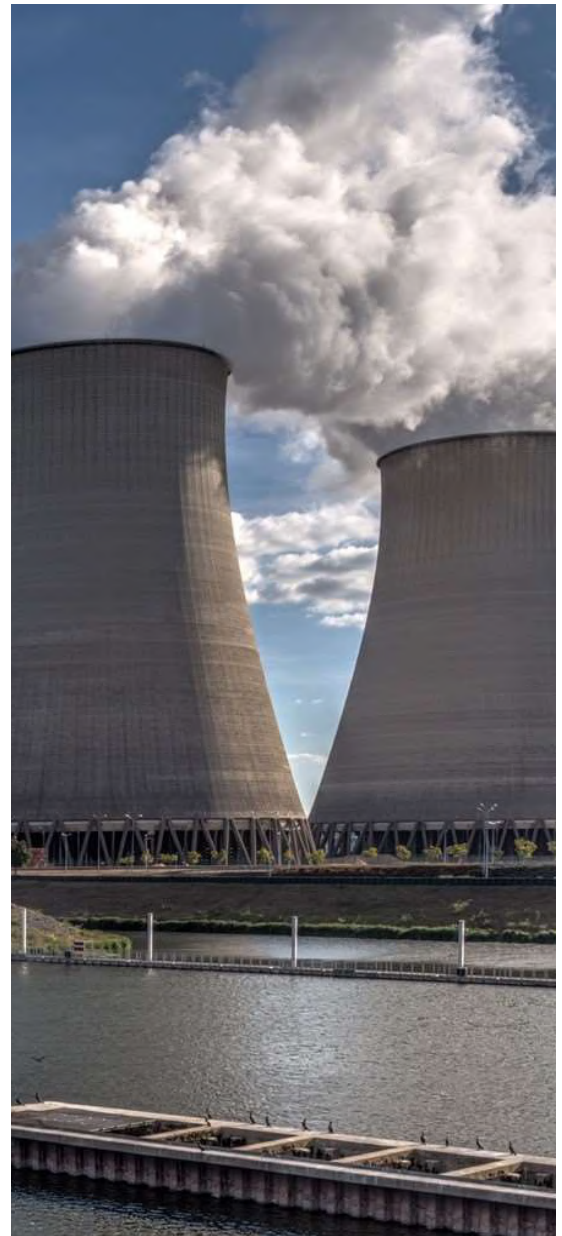
- Élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) des établissements de la DGA techniques terrestres à Bourges.

- Inspection des installations classées

92 visites d'inspection

13 incidents dans des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) nécessitant intervention.

L'inspection a procédé à 7 contrôles sur ces sites.



Soutenir l'économie et l'emploi



Crise sanitaire : impact sur l'économie

Les entreprises relevant des secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, de l'événementiel restent les plus touchées. Le Comité Régional du Tourisme (CRT) a rendu public des chiffres sans appel pour l'année 2020 en Centre-Val de Loire : sur l'année, le taux d'occupation quotidien était en moyenne de 41%, soit une baisse de 22 points par rapport à l'année 2019.

L'agriculture a été également fortement touchée, en particulier le monde viticole.

Le secteur de l'aéronautique a également été affecté avec des entreprises confrontées à des baisses durables d'activité de l'ordre de 40 à 50 % . Des usines ont du fermer, comme Aequs Aerospace, basée à Aubigny-sur-Nère et placée en redressement judiciaire en 2020.

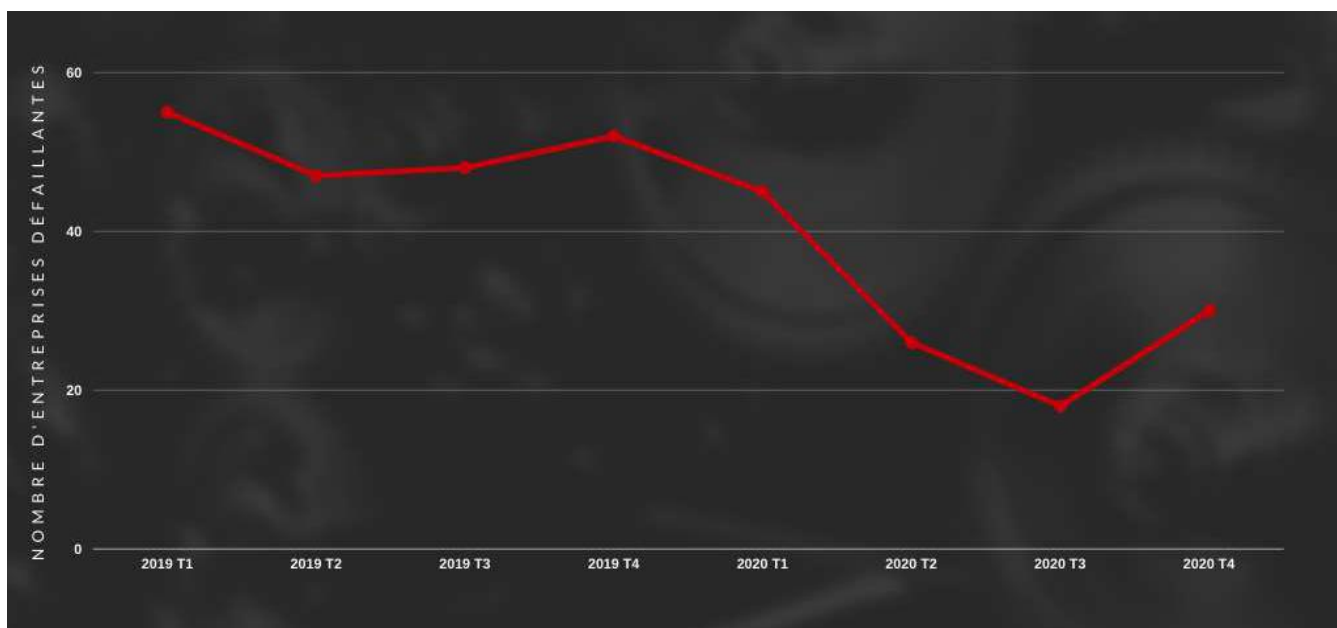
De nombreuses entreprises ont cherché à intensifier la diversification de leurs activités, notamment vers des marchés plus porteurs tels que la défense ou le médical. Les aides attribuées au titre de France Relance ont accompagné certaines TPE /PME dans ces démarches de diversification. Dans le secteur de l'automobile, les sous traitants ont été confrontés à des baisses d'activité liées aux difficultés des grands constructeurs et à une pénurie de composants électroniques qui ont conduit à stopper des chaînes de production.

D'autres secteurs comme la défense, le ferroviaire ou la logistique ont été épargnés par la crise sanitaire.

2 168 entreprises ont été créées sur le territoire, contre 1 914 en 2019

Défaillances d'entreprises

En juin 2020, 170 entreprises étaient en situation de défaillance. Depuis 2007, entre 230 et 302 entreprises se retrouvent chaque année en situation de défaillance ou de dépôt de bilan.



Nombre de défaillances d'entreprises par date de jugement - Données brutes

Marché de l'emploi

Fin 2020, le Cher représentait 10 % de l'emploi salarié (97 600) en Région Centre-Val de Loire.

Taux de chômage au sens du BIT pour le quatrième trimestre 2020		
Cher	Région Centre-Val de Loire	France
7,7%	7,1%	7,7%

Le taux de chômage a baissé : 7,7 % au quatrième trimestre 2020 contre 8,5 % au quatrième trimestre 2019.

- 51,9 % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC au quatrième trimestre 2020 sont des demandeurs de longue durée (49,9 % en région).
- ↘ de 1,2 % du nombre d'emplois salariés au quatrième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019.
- ↗ de 8,5 % (catégories ABC) des demandeurs d'emplois de moins de 25 ans. Les jeunes représentent 14 % du total des demandeurs d'emploi de catégorie A.

Les bassins d'emploi les plus touchés :

Bassin d'emploi de Bourges : 7 490 (Cat A*) ↗2,6 % par rapport à 2019,

Bassin d'emploi de Saint-Amand-Montrond : 1 680 (Cat A*) ↘4,6 % par rapport à 2019,

Bassin d'emploi de Vierzon : 2 856 (Cat A*) ↘ 2,3 % par rapport à 2019.

* Données corrigées des variations saisonnières (CVS)

Part des demandeurs d'emploi de longue durée		
Cher	Région Centre-Val de Loire	France
51,9%	49,9%	49,4%

Cette dégradation de la situation de l'emploi s'est traduite par :

8

Plans de sauvegarde
de l'Emploi (PSE)
initiés*

1 323

Ruptures
conventionnelles
individuelles

1

Rupture
conventionnelle
collective

* Validation par la DDETSPP du PSE de Rehau Tube, d'AEQUS, de ROSIERES et de COMATELEC

Soutenir l'activité partielle pour permettre souplesse et adaptabilité

- 97 630 salariés ont bénéficié de l'activité partielle de droit commun entre mars et décembre 2020, pour un montant total de 57 millions d'euros.
- 1 700 salariés ont pu bénéficier de l'activité partielle de longue durée (APLD), possibilité offerte par 19 entreprises sur le territoire.

Améliorer l'employabilité des jeunes

Les contrats aidés, devenus Parcours Emploi Compétences (PEC), se sont essentiellement déclinés sous forme de contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) :

- ▶ 251 CAE
- ▶ 76 emplois francs (destinés aux personnes habitant en QPV)
- ▶ 91 aides à l'embauche des jeunes ont été validées.

En ce qui concerne l'accompagnement des jeunes, les dispositifs consistent, à partir d'un diagnostic initial, à construire un parcours d'insertion prenant en compte toutes les dimensions (professionnelle, sociale, médicale, logement etc) et faisant l'objet d'une contractualisation et d'un suivi étroit avec le jeune.

- ▶ 1 767 entrées en Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PCAEA)
- ▶ 445 entrées en garantie jeune (réalisées par les Missions Locales).

Le Plan 1 jeune 1 solution



Le Service public de l'Emploi, Pôle Emploi, la DDETSPP, les missions locales, CAP Emploi, la Région Centre Val de Loire, le conseil départemental et plus globalement l'ensemble des acteurs compétents sur la thématique jeunesse, se sont mobilisés à travers le plan «1 jeune 1 solution » pour trouver des solutions en matière d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes en difficulté.



1) Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

Mobilisation du Service Public de l'Emploi et de l'ensemble des acteurs travaillant sur la politique jeunes tels que le Conseil Départemental, l'EPIDE, les CFA, la Région, l'AFPA ou encore l'Education nationale

2) Orienter et former des jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir

Mise en place de dispositifs de repérage des jeunes (Action dite des « invisibles » à Vierzon et St-Amand-Montrond, création de permanences des Missions Locales en QPV, organisation de sessions délocalisées de garantie jeunes en milieu rural).

3) Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en proposant des parcours d'insertion sur mesure



Le soutien à l'insertion par l'activité économique (IAE)

9 associations portent 17 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dont :

- 7 ateliers et chantiers d'insertion (ACI)
- 5 associations intermédiaires (AI)
- 2 entreprises d'insertion (EI)
- 3 entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).

Ces SIAE représentent 422 ETP en postes d'insertion conventionnés, soit 4 millions d'euros de financement par l'Etat et 3,2 millions d'euros par le conseil départemental au titre des ACI pour les bénéficiaires du RSA.

► 1 518 personnes ont bénéficié de contrats de travail à durée déterminée d'insertion au sein des SIAE.

De nouveaux ateliers et chantiers d'insertion ont été créés :

- Dans le Sancerrois, dans la viticulture, pour mieux répondre aux besoins de recrutement dans ce secteur,
- à Saint-Amand-Montrond, dans le Garage associatif et solidaire Mobilités du Cher.

Aider les entreprises en difficulté

- Comité de Développement Économique (CODEVE)

Un CODEVE est mis en place sur chaque bassin d'emploi, co-présidé par un Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire et la sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond. Réunissant les acteurs de l'emploi, l'enjeu est de suivre les problèmes liés à l'emploi remontés du terrain.

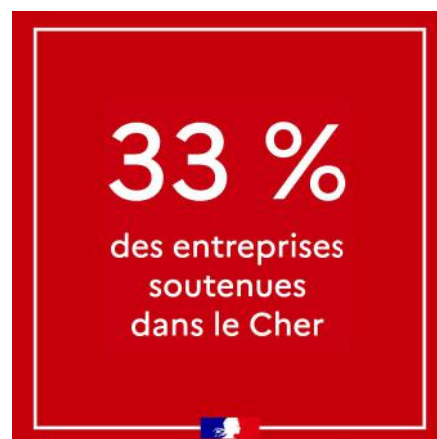
- **Comité de Développement Financier (CODEFI)**

Présidé par le Préfet, le CODEFI permet d'établir un dialogue entre les services de l'État (DDETSPP, DDFIP, Commissaire aux restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises), l'URSSAF et la Banque de France. Par cette collaboration étroite et ce partage d'informations, il devient alors possible de mettre en place des actions concrètes d'accompagnement et d'orienter les chefs d'entreprise sur les dispositifs les plus adaptés.

En complément, des actions de communication ont permis de mieux faire connaître les différents dispositifs d'accompagnement des entreprises en difficultés (auprès des experts comptables et des maires du département).

- **Groupement de Prévention Agréé (GPA)**

Créé à l'initiative de la CPME du Cher et de l'association EGEE, le GPA 18 rassemble des bénévoles, habitués des problématiques des TPE et PME. Leur mission est d'aider bénévolement, les chefs d'entreprises qui le sollicitent, afin d'établir un diagnostic de leurs activités, puis de leur proposer une expertise adaptée. Les plans d'action sont ensuite validés par le préfet de région.



Visite de l'usine Michelin de Saint-Doulchard le 26 juin 2020

Agriculture

110 000 000 €

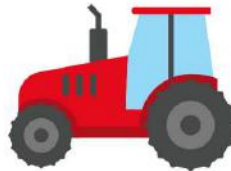
Au titre de la PAC

315 dossiers

Au titre du contrôle des structures

2 700 dossiers

PAC pour le département



350 contrôles

Relevant de la PAC

L'année 2020 a été marquée par les conséquences de l'épidémie de la COVID-19 sur les filières agricoles. À partir du mois de mars, les mesures sanitaires ont fortement perturbé les débouchés de certaines filières : horticulteurs, viticulteurs, agriculteurs en vente directe pour ne citer que les plus touchés. La DDT du Cher s'est donc mobilisée pour recenser les acteurs économiques en difficulté et a proposé des solutions adaptées à l'ampleur de la crise. Avec le plan de relance, les services se sont impliqués dans l'accompagnement de projets locaux.



Visite du Premier Ministre Jean Castex et du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie, le 5 août 2020, à Sancerre

« J'ai demandé à ce que les aides puissent être distribuées le plus rapidement possible car les besoins en trésorerie sont forts. » (Jean Castex)



Cohésion

France Relance a pour ambition de donner des perspectives d'emploi aux jeunes avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : plus de 3 600 jeunes du Cher ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020.

756

Demandes d'aides à l'embauche de jeunes

2

Jeunes entrés en PEC-CIE (contrats initiative emploi)



526

Contrats d'apprentissage

46

Jeunes entrés en PEC (parcours emploi compétences)

Près de 2 millions d'euros attribués à 19 communes

Près de 5,5 millions d'euros d'investissements publics

- Création et réhabilitation de **pistes cyclables** à Bourges
- **Reconstruction** du **pont de fer** sur la Marmande à Saint-Amand-Montrond
- **Réhabilitation** du **château d'eau** à Aubigny-sur-Nère
- **Restauration** des **églises** de Quantilly, Soulangis, Menetou Couture et Saint Palais
- Travaux de **restauration** de patrimoine classé comme le **donjon** de Saint-Florent-sur-Cher ou le **prieuré** de Bléron à Saint-Martin-d'Auxigny.



Compétitivité

2 868 000 €

Volet national - aéronautique

2 270 000 €

Volet national - automobile

798 000 €

Volet national - résilience



271 502 €

Industrie du futur

3 600 000 €

Volet territorial

Sur le volet compétitivité, un total de **9 807 502 €** de subventions aux entreprises a été accordé.

Plus de 52 millions d'euros d'investissement

9 entreprises via le dispositif « **accélération des investissements dans les territoires** » dont CHENE DECOR à Argent sur Sauldre (+34 emplois) et HERDEGEN à Henrichemont (+20 emplois)

2 entreprises du Cher ont bénéficié des fonds pour la modernisation du secteur automobile : AFF St FLO et Koyo Bearings.

3 entreprises ont bénéficié des fonds pour la modernisation du secteur aéronautique : COGIT Composites, Mecabess et Avignon Ceramic

Le plan France Relance a également contribué à renforcer la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de **40,6 millions d'euros** au bénéfice de **2 950 entreprises** du département.



Écologie

10 millions d'euros ont été mobilisés pour la rénovation des bâtiments de l'Etat

Parmi les réalisations de cette année, on retrouve :

Les **locaux de la gendarmerie** à **Vierzon** et **Saint-Amand-Montrond** et de la **police nationale** à **Sancerre, Bourges** et **Vierzon**

Les **juridictions** de **Bourges**

Des **sites des armées** à **Bourges** et **Avord** et notamment la **tour de commandement**

La **préfecture** et les **maisons de l'Etat** de **Vierzon** et **Saint-Amand-Montrond**

Plus encore, **3,6 millions d'euros** ont été injectés directement dans le territoire pour la rénovation des bâtiments d'enseignement : rénovation thermique des lycées Jacques Cœur et Vauvert à Bourges pour un montant de plus de **1,1 millions d'euros**, installation d'un garage à vélos au lycée Jean Moulin (aide de **44 000 euros**), rénovation de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA).

880 primes à la conversion et bonus écologique accordés depuis juillet

Près de **700** particuliers ont pu bénéficier du dispositif *MaPrimeRénov'* pour réaliser **7,1 millions d'euros** de travaux afin de réduire l'empreinte carbone de leur logement grâce aux **2,3 millions d'euros** d'aides de l'Etat (soit un financement moyen de **33%**).

La cathédrale **Saint-Etienne de Bourges** a bénéficié de **1,7 million d'euros** de France Relance pour la réfection des toitures.

L'association culturelle **Antre Peaux** a bénéficié de **150 000 euros** pour l'aménagement de ses locaux.

La Régie de Quarter C2S à Vierzon a, quant à elle, été lauréate de l'Appel à projets relatif à l'agriculture urbaine dans les quartiers de l'ANRU pour son projet "Nourrir les convergences".

Renforcer la cohésion sociale



Se transformer pour faciliter la transmission des savoirs et des valeurs de la République

Transformation jeunesse, engagement et sport : une réforme dynamique



Signature de la convention 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) du 29 mai 2020

En 2020, les services de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport se sont rapprochés de ceux de l'Éducation nationale pour ne former qu'une seule entité administrative à partir du 1^{er} janvier 2021. Il s'agit ainsi de construire de nouveaux ponts en matière de vie associative, de jeunesse, de citoyenneté et d'engagement mais également de mettre à profit les savoir-faire présents sur les territoires, en favorisant la collaboration entre les agents dont les compétences étaient jusqu'ici exercées dans deux réseaux distincts : les services académiques (rectorats et directions des services départementaux de l'éducation nationale) d'une part et le réseau de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'autre part.

Parmi les compétences développées sur le territoire :



Savoir rouler



Savoir nager



S'engager



Rencontre entre M. le Préfet et des jeunes engagés du SNU lors de la cérémonie du 18 juin 2020

Service National Universel

Si l'expérience des 110 jeunes du SNU 2020 a été limitée par la crise sanitaire, notamment en raison de l'absence de séjour de cohésion, les missions d'intérêt général ont quant à elles pu être maintenues.

Cadets de la sécurité civile

Initiée dans les collèges Jean Valette et Jean Moulin à Saint-Amand-Montrond, cette formation permet aux élèves de développer leur sens du collectif, de l'engagement et des responsabilités. 10 élèves du collège Francine Leca de Sancerre ont également pu rejoindre ce dispositif.

Service Civique

201 jeunes ont été recrutés pour exécuter des missions de 30 heures par semaine, contribuant ainsi à l'éducation à la santé, à la citoyenneté, au développement durable, à l'information liée à l'orientation et à l'accompagnement d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

Renforcer les fondamentaux

1. Dédoubler les classes de Grande Section, CP et CE1 des réseaux d'éducation prioritaire et plafonner le nombre d'élèves à 24 dans les autres écoles.
2. Renforcer les plans Mathématiques et Français

Dans le domaine des mathématiques, ce sont 147 professeurs des écoles qui ont été formés, 88 en français. En mathématiques, le plan, s'appuyant sur les recommandations du rapport Villani-Torossian de 2018, donne une place nouvelle aux automatismes de calcul, à la résolution de problèmes et aux démarches d'investigation : l'élève manipule, verbalise et conceptualise. 73 % des élèves du Cher ont ainsi obtenu un niveau de maîtrise satisfaisant ou très satisfaisant en mathématiques aux évaluations nationales de 6ème. Ce pourcentage s'élève à 90 % pour le français.

3. Poursuivre le dispositif Devoirs faits :



8 000

heures d'accompagnement
méthodologique



34 %

des collégiens encadrés par
le dispositif

Soutenir l'apprentissage et promouvoir l'ambition scolaire

3 cordées de la réussite ont été lancées dans le domaine des « sciences et du développement durable », des « arts » et des « sciences de l'ingénieur », avec pour têtes de cordées le lycée Alain Fournier de Bourges, l'école nationale d'art de Bourges et l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA). Les lycées Édouard Vaillant de Vierzon et Jean Guehenno de Saint-Amand-Montrond ont quant à eux été retenus dans le cadre du projet *Internat d'excellence*.

Développer une école plus inclusive



Afin de répondre à l'ambition nationale d'inclusion des élèves en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire, 494 accompagnateurs d'élèves en situation de handicap (AESH) ont été mis à disposition sur l'ensemble du département. Le Cher compte par ailleurs 48 Unités Locales d'Inclusion Scolaire (ULIS) encadrées par des enseignants spécialisés.

Afin de remplir les objectifs de la stratégie nationale 2018-2022 pour l'autisme, un professeur ressource dans les troubles du spectre de l'autisme a été recruté sur le département et a réalisé plus de 300 heures d'observation auprès de 51 élèves atteints du trouble du spectre autistique.



Visite du quartier du Grand-Meaulnes
27 novembre 2020

Architecture et patrimoine (UDAP)

Conservation et restauration de monuments

- ▶ la Cathédrale Saint-Étienne de Bourges (travaux de mise en conformité électrique et sécurisation incendie)
- ▶ Travaux de restauration des maçonneries du théâtre gallo-romain sur le site de Drevant

Périmètres Délimités des Abords (PDA)

Création du PDA autour de l'Église de St Hugues d'Avord

Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Recrutement d'un bureau d'études par les communes de Sancerre, Ménétreol-sous-Sancerre et Saint-Satur pour produire un plan de préservation des sites. La commune d'Aubigny-sur-Nère s'est engagée dans la même voie.

Révision du site patrimonial remarquable de Bourges

Poursuite de la révision du site patrimonial remarquable de Bourges afin d'intégrer les évolutions qu'a connu la ville ces 20 dernières années. Un bureau d'étude a été recruté pour réaliser son étude préalable à la révision et à l'extension du périmètre.

Rénovation des quartiers nord de Bourges

- ▶ Signature en mars d'une convention pluriannuelle pour tracer les grandes lignes de la rénovation des quartiers du Moulon, de La Chancellerie et des Gibjoncs, sur les 10 prochaines années. Ce projet estimé à 109,6 millions d'euros, est financé à hauteur de 55,4 millions d'euros par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Perpétuer le devoir de mémoire grâce à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Rendre hommage

Un hommage à l'écrivain et primo-résistant **Hubert de Lagarde** (80ème anniversaire du 18 Juin 1940) s'est tenu en septembre en lien avec la municipalité de Marmagne et l'association *Agora Défense*, en présence d'une assistance nombreuse (écoliers de la commune, sapeurs pompiers, gendarmes, représentant du DMD, associations combattantes). Fondateur du réseau de résistance *Éleuthère*, il fera parti du Comité d'action militaire, prendra la tête du service de renseignement de Libération Nord puis de l'état-major FFI.

Une exposition sur la vie de **Gaston de Bonneval** ("*Servir de Gaulle, les riches heures du colonel de Bonneval*"), résistant, déporté à Mauthausen d'octobre 1943 à mai 1945, aide de camp et homme de confiance du général de Gaulle, a été inaugurée à l'automne, en lien avec la famille de Bonneval et les Archives départementales. Encre dans le paysage local, il fut également conseiller général, conseiller régional de la région Centre mais également maire de Thaumiers, de 1965 à 1989.

Anciens combattants et victimes de guerre

L'antenne départementale de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) a veillé au lien inter-générationnel et soutenu les hommes et les femmes qui firent et continuent de faire de leur vie un engagement pour la communauté.

- 6 commissions d'action sociale ont été organisées
- 278 interventions individuelles ont pu être réalisées, soit sous forme de versement d'aide financière, soit sous forme de chèques de services.
- 400 paniers garnis ont été distribués aux ressortissants hébergés en EHPAD.

Au total, 200 400 € ont été consommés

- ▶ 102 600 € à l'intention des veuves
- ▶ 46 584 € à l'intention des anciens combattants
- ▶ 28 115 € à l'intention des opérations extérieures
- ▶ 16 500 € à l'intention des pupilles de la nation et des orphelins de guerre
- ▶ 1 400 € à l'intention des victimes d'attentats terroristes
- ▶ 5 200 € pour l'achat de 400 colis distribués aux ressortissants hébergés en EHPAD
- ▶ Le montant total des chèques de services distribués s'est élevé à 6000 €



Plaque à la mémoire des victimes du terrorisme

La participation du directeur du service départemental au comité technique du SNU a permis d'approfondir le partenariat avec l'ONACVG, via notamment l'accueil de deux jeunes en mission d'intérêt général.

Cette solidarité intergénérationnelle rendue plus que nécessaire lors des épisodes de confinement successifs a pu être poursuivie notamment avec deux EHPAD labellisés "Bleuet de France" et des contacts étroits ont été maintenus avec les responsables de deux résidences : "Les Fioretti" à Bourges et "Maginot" à Neuvy-sur-Barangeon.

La création d'une Journée nationale à la mémoire des victimes du terrorisme fixée au 11 mars, a conduit à l'organisation d'une cérémonie à Bourges, sous la présidence de M. le Préfet, en présence d'une classe de collégiens de l'établissement Littré, des personnalités civiles et militaires, de deux porte-drapeau et d'une victime des attentats de Nice, M. Xavier Maldonado. Une plaque mémorielle a été apposée sur la grille d'entrée de la Préfecture, du côté de la place Marcel-Plaisant.

Garantir l'accès au logement

Plan départemental de l'habitat du Cher (PDH)

Approuvé par arrêté conjoint du préfet et du président du conseil départemental le 9 décembre 2020, le plan départemental de l'habitat du Cher permet d'assurer la cohérence entre les politiques de l'habitat conduites sur les territoires couverts par des plans locaux de l'habitat (PLH) et celles menées sur le reste du département. Ainsi, pour une période de six ans, le PDH fixe trois orientations et cinq actions pour le développement de l'habitat dans le département :

Orientation 1 : SAVOIR

- Action 1 : Mettre en place un observatoire de l'habitat

Orientation 2 : FAIRE SAVOIR

- Action 2 : Modalités de mise en œuvre d'une Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

- Action 3 : Faciliter l'activité de la filière du bâtiment et la valoriser

Orientation 3 : FAIRE

- Action 4 : Concilier les attentes individuelles avec un développement responsable et durable du territoire

- Action 5 : Lutter contre la vacance

Nouveau programme national de renouvellement urbain

Bourges Nord : « Quartier d'intérêt national »

La DDT a accompagné Bourges Plus de l'élaboration à la finalisation de la convention de projet de renouvellement urbain. La participation de l'ANRU est de 55 millions d'euros sur un projet dont le coût hors taxes des travaux est évalué à 104,37 M€. Ce projet prévoit la démolition de 1 492 logements sociaux (sur un total de plus de 4 000). L'année 2020 aura été marquée par la signature de la convention en mars et par la revue de projet en novembre en présence de Nicolas Grivel, directeur général de l'ANRU .

Vierzon : Centre-ville et le Clos du Roy « Quartier d'intérêt régional »

L'ANRU participe à hauteur de 10 millions d'euros sur un projet dont le coût hors taxes des travaux est évalué à 37,14 M€. L'année 2020 aura été marquée par la rénovation de l'école Tunnel-Château pour un coût de près de deux millions d'euros.

Hors zone ANRU et hors secteur délégué (Bourges Plus), l'État s'est engagé auprès des bailleurs sociaux :

- 53 350 € pour 11 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) / - 26 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 16 PLS (Prêt Locatif Social) (sans subvention)
- 71 287 € pour démolir 32 logements ne répondant plus aux normes actuelles

L'État a délégué par ailleurs une subvention de 349 547 € à l'agglomération de Bourges Plus pour le financement du logement social sur son territoire.



Les aides de l'ANAH

L'ANAH a engagé 4,08 millions d'euros afin de subventionner des travaux d'amélioration de l'habitat dans le Cher pour 458 bénéficiaires et plus de 2,3 millions via le nouveau dispositif *MaPrimeRenov'* (fusion de l'aide Agilité et du CITE) pour 722 bénéficiaires.

L'accessibilité

Pour la première fois dans le Cher, 4 sanctions administratives ont été prononcées à l'encontre d'établissements recevant du public n'étant pas en règle.

Lutter contre l'habitat indigne

150 nouveaux signalements reçus par le PDLHI
9 arrêtés préfectoraux d'insalubrité ont été pris,
dont 5 en urgence
1 conciliation avec des propriétaires qui a permis de sortir
1 logement de l'insalubrité sans arrêté préfectoral
2 arrêtés préfectoraux prononçant une mainlevée d'insalubrité
3 arrêtés préfectoraux d'abrogation et 2 décisions préfectorales
ont clôturé des procédures d'urgence
1 procès-verbal adressé au procureur de la République et
1 signalement au titre de l'article 40
du Code de Procédure Pénale



Encadrer et héberger les mineurs placés

Au sein de l'unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) de Bourges



L'UEHC de Bourges a rempli son objectif d'accueil pour cette année, avec un taux d'occupation de 81,2 %, légèrement supérieur au taux national fixé à 80 % pour ce type de structure (foyer collectif, capacité d'accueil de 12 jeunes, adapté à 11 jeunes pour l'établissement de Bourges).

81,2 %
de taux d'occupation

12,9
jeunes pris en charge
par mois

Avec une moyenne de 12,9 jeunes pris en charge par mois et un nombre total de 29 sur l'année, l'activité de l'UEHC a été marquée par un niveau très élevé de sollicitations des juridictions de Touraine-Berry (76 % des accueils), notamment du Tribunal judiciaire de Tours (55 % des accueils).

Le nombre d'accueils dits « préparés » (liées à une procédure d'admission anticipée) a considérablement baissé en 2020, au profit d'un accroissement sensible des admissions dites « immédiates » comme en urgence qui ont représenté plus de 60 % des arrivées à l'UEHC.

Au sein de l'Unité éducative de milieu ouvert (UEMO) de Bourges



L'activité de l'UEMO de Bourges a augmenté en nombre de jeunes suivis (435) en comparaison de l'année 2019 (411) mais a baissé en nombre de mesures suivies (578 contre 630 en 2019).

435
jeunes suivis

578
mesures suivies

Par ailleurs, le nombre de mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE) a augmenté de 16,7% par rapport à 2019, du fait notamment du confinement et de ses effets défavorables au sein de certaines cellules familiales.

Le niveau de prescriptions par le Parquet a baissé de 27,5 % en 2020, avec 165 mesures prescrites contre 228 en 2019.

Cette évolution s'explique principalement par l'impact de la crise sanitaire de la COVID sur l'activité du service, en particulier en matière d'investigations éducatives avec un accroissement des MJIE (essentiellement civiles) et l'infléchissement des enquêtes rapides (RRSE COPJ) à caractère pénal.

Se mobiliser pour la cohésion sociale

Favoriser l'accès au logement

L'atteinte des différents objectifs fixés pour l'année 2020 dans le cadre du plan « logement d'abord » a constitué une priorité.

- ▶ Fin décembre 2020, 97 logements du parc social ont été mobilisés en faveur de personnes sortant d'un dispositif d'hébergement.
- ▶ 110 logements ont été mobilisés pour héberger des populations réfugiées.
- ▶ 37 nouvelles places ont été créées en intermédiation locative pour faciliter l'accès d'une population vulnérable au parc privé

Accompagner les publics vulnérables

- ▶ 8700 chèques services ont été distribués durant les périodes de confinement aux personnes sans domicile du département pour leur faciliter l'accès aux ressources alimentaires et d'hygiène.
- ▶ 90 000 masques ont été distribués aux mairies et aux associations œuvrant auprès des publics les plus vulnérables.
- ▶ Les surcoûts occasionnés par la crise sanitaire chez les opérateurs sociaux ont été pris en charge

L'État s'est également engagé dans la lutte pour les droits des femmes en rappelant aux usagers lors de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre l'implication des services publiques aux côtés des femmes victimes de violences conjugales.

Aussi, différents programmes de lutte contre les discriminations, en faveur de l'intégration et pour la promotion d'une démarche de prévention ont été financés en lien avec le MILDECA.



Accompagner les populations des quartiers prioritaires

- ▶ 4 conventions adulte-relais supplémentaires pour l'année 2020 ont été signées.
- ▶ Les Plans « Quartiers d'été » et « Quartiers Solidaires Jeunes » ont permis de soutenir financièrement des actions de divertissement, culturelles, éducatives, sportives, de santé, d'insertion professionnelle et de soutien à la parentalité à destination des publics jeunes.
- ▶ La DDETSPP a piloté l'expérimentation « Cité de l'emploi », en lien avec un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs des quartiers de la politique de la Ville de Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond. Cette expérimentation est dédiée à l'insertion de personnes ayant des difficultés périphériques d'accès à l'emploi (mobilité, compétence, garde d'enfants).

Accompagner les projets de territoire



Investissement local : chiffres clés

L'État a confirmé en 2020 son soutien à l'investissement local, notamment par l'attribution de subventions (DETR, DSIL et DSID), pour un montant total d'environ **17,9 millions d'euros**.

De plus, dans le cadre du plan de relance, le soutien à l'investissement local a été renforcé par l'octroi de 2 030 498 € (DSIL exceptionnelle).

Ces subventions ont permis de soutenir 194 dossiers.

- ▶ DETR : 12 251 894 €
- ▶ DSID : 1 115 237 €
- ▶ DSIL classique : 2 501 949 €
- ▶ DSIL exceptionnelle : 2 030 498 €

Les investissements ont principalement concerné des opérations liées à la résilience sanitaire (travaux sur réseaux d'eau et d'assainissement), à la rénovation du patrimoine bâti, à la transition écologique, à la rénovation des écoles et à la voirie.

Le Contrat de Plan Etat Région (CPER) a quant à lui permis de financer des projets d'envergure, tels que la maison de santé du Prado à Bourges ou encore les systèmes robotisés de l'IUT de la ville.

Au-delà de ces subventions, il convient de noter que l'État a participé au remboursement des masques achetés par 141 collectivités et leurs groupements pour un montant de 669 515 €.

Accompagnement des projets de territoire

Mise en place de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Outil à destination des territoires, l'ANCT, mise en place en janvier 2020, assure d'abord un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de concrétiser leurs ambitions. Regroupant l'ensemble des acteurs locaux, le Comité Local de Cohésion des Territoires (CLCT) a été institué en septembre 2020. Le Préfet du Cher en est le délégué territorial et le Directeur départemental des territoires en est le délégué territorial adjoint.

La commune de Boulleret va ainsi pouvoir accueillir dans les murs de l'ancien presbytère un tiers-lieu : espace de travail et de vie dédié aux habitants. Il sera en capacité d'accueillir des télé-travailleurs comme des artistes ou des producteurs locaux. Nourri par le partenariat entre le conseil régional, départemental, la Préfecture ainsi que d'autres acteurs du territoire tels que l'architecte des Bâtiments de France, ce projet a pu recevoir l'appui de l'ANCT en matière d'ingénierie de projet. Ainsi, 40 000 euros ont été attribués à la commune pour mener à bien l'étude de faisabilité.

Programme Petites Villes de Demain (PVD)



Programme de l'ANCT, le programme Petites villes de demain cible les collectivités de moins de 20 000 habitants qui rayonnent sur le territoire qui les entoure.

Le programme, lancé le 1er octobre 2020, a pour objectif de donner aux élus les moyens de

concrétiser leur projet de revitalisation du territoire, en apportant un soutien financier et d'ingénierie :

- Il permet aux collectivités de recruter un chef de projet cofinancé par l'État à hauteur de 75 %, qui pilotera et animera l'opération de revitalisation
- Il propose un accompagnement en mode projet par l'État, le conseil régional Centre-Val de Loire, le conseil départemental du Cher et la banque des territoires.

17
communes
lauréates Petites
Villes de Demain
au sein de
12
EPCI



Contrat de relance et de Transition écologique (CRTE)

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale, ambitions communes à tous les territoires, doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Au travers de ces nouveaux contrats, il s'agit de poursuivre l'ambition de simplification et de lisibilité des dispositifs de contractualisation mais aussi de créer un nouveau cadre de dialogue et d'assurer la convergence des financements de l'Europe, de l'État, des régions et des départements.

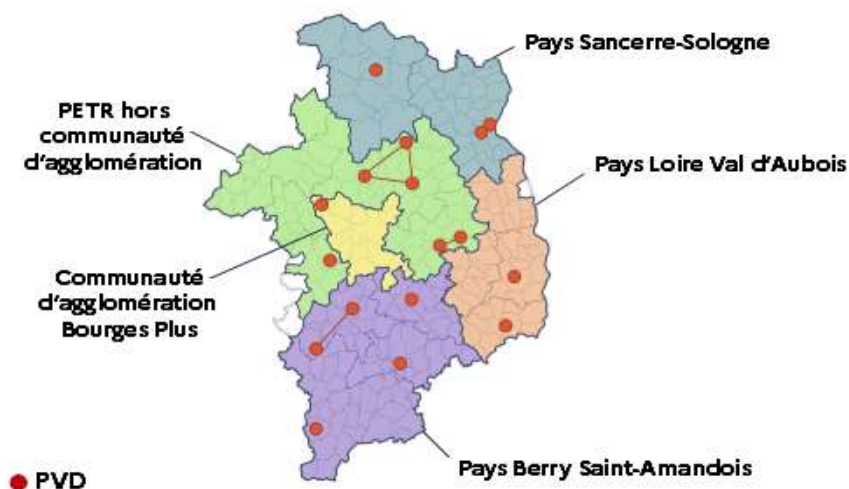
L'ensemble des acteurs des territoires sont mobilisés pour le financement des CRTE :

- ▶ L'État et ses opérateurs (l'ANCT, la banque des territoires, l'ADEME, l'ANAH, l'agence de l'eau, l'ARS, BPI France, le CEREMA)
- ▶ Le conseil régional
- ▶ Le conseil départemental

Les CRTE intègrent les programmes d'appui mis en œuvre par le Gouvernement au profit des

territoires dont Action coeur de ville, Petites Villes de Demain, Territoires d'industrie ou encore les opérations de revitalisation des territoires.

Périmètres des 5 CRTE



Revitalisation des centres-bourgs

En partenariat avec la DREAL Centre-Val de Loire, la DDT met à disposition des outils permettant aux communes qui le souhaitent de s'engager dans une démarche de revitalisation de leur centre-bourg. Sur le département, les communes de Boulleret, Saint-Satur et Veaugues, ainsi que la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire, ont signé leurs conventions d'opération de revitalisation des territoires (ORT) dès janvier 2020. Créées par la loi Elan, les ORT correspondent au volet juridique des projets et servent donc de cadre tout au long de leur mise en œuvre. La CDC Sauldre et Sologne a également travaillé sur un projet avec l'ensemble de ses communes.

Encadrement et planification urbaine

- 3 PLUi approuvés dont 2 exécutoires, 4 PLUi arrêtés en cours d'approbation, 4 PLUi en cours d'élaboration.
- 1 SCoT arrêté, mis en révision sur un territoire élargi à 101 communes et 3 en cours d'élaboration.

Équipement des territoires

New deal mobile

5 nouveaux sites ont pu bénéficier du dispositif Couverture ciblée (dit "New Deal Mobile")

En janvier 2018, le Gouvernement, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (Arcep) et les opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) sont parvenus à un accord historique – le *New Deal Mobile* – visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français. La crise sanitaire n'a fait que confirmer le caractère essentiel du numérique dans notre quotidien et a également fait émerger une attente légitime d'accélération du déploiement des pylônes de téléphonie mobile dans les zones peu ou mal couvertes.

Dispositif de couverture ciblée : assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes

21 sites mobiles* ont été identifiés par les acteurs locaux depuis juillet 2018

- 3 sites mobiles en 2018
- 4 sites mobiles en 2019
- 6 sites mobiles en 2020
- 8 sites mobiles en 2021



*en installant 5 000 sites par opérateur (dont une partie sera mutualisée)

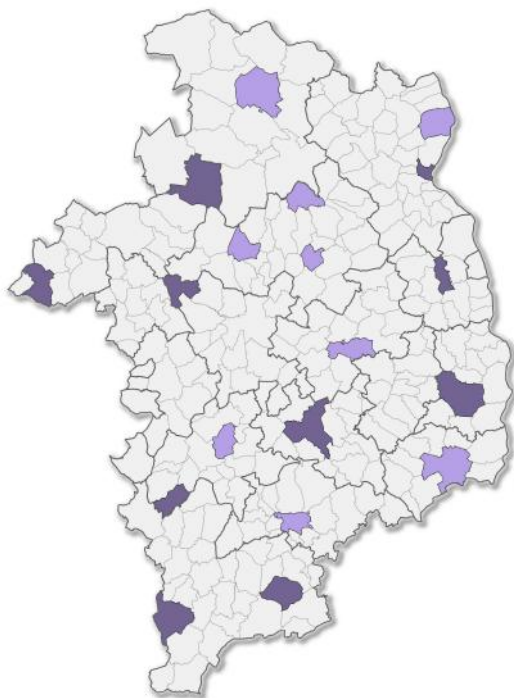
Source : Mission France Mobile – ANCT, mars 2021

Accès au numérique



La fibre optique a été déployée sur les communautés de communes Vierzon Sologne Berry – Villages de la Forêt, des Trois Provinces et Fercher – Pays Florentais.

Accès aux services



9 structures France Services ont été labellisées et 4 d'entre elles ont pu être inaugurées (Sancoins, Aubigny-sur-Nère, Saint-Amand-Montrond et Avord).

France Services

Aubigny-sur-Nère
Avord
Boulleret
Chateaufort-sur-Cher
Henrichemont
Les Aix d'Angillon
Saint-Martin d'Auxigny
Saint-Amand-Montrond
Sancoins

MSAP

Chateaufort
Dun-sur-Auron
Graçay
La Guerche sur l'Aubois
Lignières
Neuvy-sur-Barangeon
Saint-Satur
Sancergues
Saulzais-le-Potier

L'État accompagne le développement durable des territoires

Soutenir les modes de production d'énergie éco-responsables

Énergie solaire



Source : freepik

6 certificats d'éligibilité du terrain d'implantation (CETI) ont été délivrés :

- 2 lauréats aux appels d'offres solaire sur toitures pour une puissance totale de 0,42 Mwc
- 3 lauréats pour les projets au sol pour une puissance totale de 14,3 Mwc.

Énergie éolienne

- ▶ 17 parcs en activité
- ▶ 9 parcs autorisés
- ▶ 6 parcs faisant l'objet d'une demande d'autorisation environnementale en cours d'instruction
- ▶ 2 projets ont été autorisés



Source : freepik

Biométhane

10

attestations ont été délivrées dans le Cher pour l'injection de biométhane dans les réseaux.

Le développement des énergies renouvelables et en particulier la méthanisation peut parfois faire l'objet de réticences de la part des riverains. Par conséquent, les projets font l'objet d'une concertation soutenue avec ces derniers, afin d'identifier en toute transparence les impacts potentiels sur l'environnement ainsi que les mesures de prévention associées.



Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

580 000 € ont été versés dans le département,
afin de soutenir des projets tels que :

- « La croissance verte » menée par la communauté de communes Berry Grand Sud
- Un projet porté par la mairie de Saint-Amand-Montrond, qui s'est traduit par l'acquisition de 4 véhicules électriques pour la ville et la CDC ainsi que par la distribution d'ampoules LED, suite à un partenariat avec EDF.

Contrats de transition écologique (CTE)

La communauté de communes Berry Grand Sud a signé le 19 janvier 2020 son CTE co-construit autour d'un fil rouge : devenir un territoire à énergie positive à horizon 2030.



Développer la mobilité douce

La DDT a proposé à chaque EPCI une rencontre sur la mobilité durable, en vue de leur présenter les dispositions de la loi LOM, les enjeux de la mobilité durable, les appels à projets en cours et des exemples d'actions mises en place en faveur de la mobilité durable. 11 EPCI ont ainsi été rencontrés.

De plus, elle a accompagné certains territoires engagés dans une démarche de diagnostic et de planification d'actions en faveur de la mobilité durable :

- ▶ Communauté de communes des Terres du Haut Berry : accompagnement à la réalisation d'un diagnostic mobilité,
- ▶ Pays Sancerre Sologne et Pays de Loire Val d'Aubois : participation aux travaux d'élaboration de plans de mobilité rurale engagés par ces territoires.

Veiller au respect des règles

La DDT a émis 30 contributions à l'avis de l'autorité environnementale sur des projets variés : centrales photovoltaïques au sol, zones d'activités, écopôle de Marmagne et 10 avis sur des demandes d'autorisation environnementale (parc éoliens, carrières, déchetteries, etc.).

243 avis ont ainsi été rendus dans des domaines allant de l'urbanisme à l'accessibilité en passant par la préservation de l'environnement ou sur les infrastructures routières.

Crédits photos :

CNPE de Belleville-sur-Loire

Banque alimentaire – Patrick Lelièvre

Groupement de gendarmerie départemental du Cher

Direction départementale de sécurité publique du Cher

Préfecture du Cher

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

PRÉFECTURE DU CHER
Place Marcel Plaisant – CS 60022
18020 Bourges cedex
Tél : 02 48 67 18 18

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-AMAND-MONTROND

12 rue de Juranville – BP 195
18206 Saint-Amand-Montrond cedex
Tél : 02 36 78 40 50

SOUS-PRÉFECTURE DE VIERZON

9 avenue du Maréchal Leclerc de
Hautecloque – CS 30623
18106 Vierzon cedex
Tél : 02 48 53 04 40

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES (DDT)**

6 place de la Pyrotechnie – CS 20001
18019 Bourges Cedex
Tél : 02 34 34 61 00

**DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT (DREAL)**

**UNITÉ INTERDÉPARTEMENTALE
DU CHER ET DE L'INDRE**

6 place de la Pyrotechnie – CS 70004
18021 Bourges Cedex
Tél : 02 34 34 63 40

**L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)
DÉLÉGATION TERRITORIALE DU CHER**

6 place de la Pyrotechnie – CS80003
18023 Bourges Cedex
Tél : 02 38 77 33 00

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES DU CHER (DDFiP)**

2 boulevard Lahitolle
18021 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 69 71 71

**UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)**

6 Place de la Pyrotechnie
18000 Bourges Cedex
Tél : 02 34 34 62 90

**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

224 rue Louis Mallet
18023 Bourges Cedex
Tél : 02 48 23 47 00

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL, DES SOLIDARITÉS ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS (DDETSPP)**

Centre administratif Condé
2 rue Jacques Rimbault
18013 Bourges Cedex
Tel : 02 48 67 36 95

**GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE**

Caserne gendarme Vitoux
173 rue de Saint-Amand
18000 Bourges
Tél : 02 48 55 85 00

**DIRECTION DES SERVICES
DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
(DSDEN)**

Cité Condé – Bâtiment F
rue du 95ème de Ligne – BP 608
18016 Bourges Cedex
Tél : 02 36 08 20 00

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

6 avenue d'Orléans
18001 Bourges Cedex
Tél : 02 48 23 77 17

SERVICE DÉPARTEMENTAL DES DOUANES

Rue Charles Durand – BP 30007
18023 Bourges Cedex
Tél : 09 70 27 65 70

**SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE L'OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRES**

6 place de la Pyrotechnie – CS 50022
18016 Bourges Cedex
Tél : 02 34 34 61 18

**DIRECTION TERRITORIALE
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE TOURRAINE BERRY**

17 rue de la Dolve – BP 3841
37038 Tours Cedex1
Tél : 02 47 20 95 00

